



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons de justice

Question orale n° 79

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Clergeau attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le projet de création d'une maison de la justice et du droit élaboré par les communes du Sud de la Loire de l'agglomération nantaise (Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Bouguenais, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau, Le Pellerin, Saint-Aignan-de-Grandlieu, Les Sorinières). Ce projet a été soutenu par le président du tribunal de grande instance de Nantes et le procureur de la République. La ville de Rezé, la plus importante au plan démographique dans ce projet, s'est déclarée candidate pour porter le projet au nom de l'ensemble des communes. Un local a été trouvé, un programme de travaux a été établi, un financement a été obtenu pour leur réalisation avec une subvention du ministère de l'intérieur de 30 490 euros. Un travail important a été mené avec l'ensemble des partenaires (chefs de juridiction, associations) pour définir une charte de fonctionnement, décider des modalités des futures permanences. Le conseil général de la Loire-Atlantique a donné son accord pour contribuer financièrement aux frais de fonctionnement. Or, le maire de Rezé a été informé par ses interlocuteurs habituels du tribunal, que son ministère souhaitait abandonner le projet de maison de la justice et du droit avec les postes de greffier correspondants. Cette nouvelle a suscité beaucoup d'émotion et de déception tant les différents partenaires de cette opération s'étaient investis afin de faire aboutir ce projet ambitieux. L'incompréhension est grande quant aux éventuels motifs de cet arrêt du projet qui pourtant semble répondre à son souci de proximité de la justice. C'est pourquoi elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement et si la décision de suspendre le projet, alors que celui-ci est déjà bien avancé, est définitive.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 79

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2003, page 127

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 janvier 2003

Question retirée le : 13 janvier 2003 (Retrait à l'initiative de l'auteur)